

FORMATION

DEMARCHE DE GESTION DES RISQUES EN ETABLISSEMENTS ET SERVICES MEDICO-SOCIAUX

Objectifs

A l'issue de la formation le stagiaire :

- sera capable de définir une organisation optimale pour évaluer, suivre les risques et éviter qu'ils ne se reproduisent
- aura acquis les outils et méthodes de gestion des risques en établissements et services médico-sociaux

Public ciblé : secteur médico-social : cadres, médecins, IDE coordonnateur, directeur d'établissement médico-social

Prérequis : Aucun prérequis

Déroulement pédagogique :

Séquence 1 : Notion de gestion des risques en établissements et services médico-sociaux (ESMS)

1. De quels risques parle-t-on ?
2. Qu'attend-on des ESMS ?

Séquence 2 : Méthode de gestion des risques *a priori* : la cartographie des risques

Séquence 3 : La gestion des risques *a posteriori*

1. Système de signalement des événements indésirables
2. Signalement des événements indésirables graves à l'ARS
3. Outils et méthode d'analyse des risques *a posteriori* : méthode ALARM, CREX (comité de retour d'expérience)

Séquence 4 : Réaliser le suivi des risques

1. Le plan d'actions
2. Le rôle des professionnels

Méthodes pédagogiques mobilisées :

La formation théorique est associée à des études de cas concrets : des modèles et des trames seront remis aux stagiaires.

Moyens techniques

Présentation PowerPoint, version papier remis aux stagiaires. Outils transmis aux stagiaires par mail après la session

Modalités de suivi :

Recueil des attentes et des besoins en amont,

Contrôle de l'assiduité par émargement matin et après-midi

Remise de certificats de réalisation et /ou de formation à l'issue de la session.

Modalités d'évaluation :

Mesure des compétences à acquérir avant / après.

Evaluation des acquis en début et en fin de formation – Quizz – QCM

Questionnaire d'évaluation de la qualité de la formation à chaud et à froid.

Intervenant :

Ingénieur qualité

Modalités

d'organisation :

Formation Présentielle

Formation intra / inter

Durée : 1 jour (7h)

Groupe de 20 participants max. en inter ; 12 en intra.

Accessibilité :

Nous contacter afin de prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné.

Modalités et délais

d'accès :

Formation en Inter financée par l'ARS Hauts-de-France :

Ouvertes à tous les

établissements de la région

Hauts-de-France dans la limite

de 2 stagiaires par

établissement. Demander

l'accord préalable de son

service formation. Inscription

possible jusqu'au dernier

moment sous réserve de place

disponible.

Organisation en intra

possible dans le cadre des

tarifs intra classiques ; date à

définir après étude de vos

besoins et en fonction de votre

calendrier et des disponibilités

des intervenants

Tarif inter : non payant (voir modalités d'accès)

Tarifs intra

- **adhérents :**

1250€ / session

- **non adhérent :**

1850€ / session

Renseignements, devis, inscriptions*

Blandine Plancq

Chargée de mission pour la formation

03 28 55 90 81 bplancq@rsqr-hdf.com

Taux de satisfaction de nos stagiaires :

100 % des stagiaires satisfaits ou très satisfaits en 2020 !

(59 stagiaires formés et 6 sessions dispensées)